



Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association MJC GIVORS

L'assemblée générale s'est tenue le 24 juin 2025, à 18h30 heures, au siège de l'association située IMPASSE PLATIERE – MOULIN MADIBA 69700 GIVORS. La réunion est présidée par la présidente de l'association, Madame Christelle DECOUFLET, et se tient conformément aux statuts de l'association.

L'assemblée est constituée d'adhérents, de l'ensemble des administrateurs et des salariés administratifs, d'animateurs (ATA), d'élus.

Un émargement est fait à l'entrée : **38 personnes présentes, dont 30 membres (voix).**

ORDRE DU JOUR

Les membres ont été appelés à cette assemblée pour délibérer sur les résolutions suivantes qui seront mises aux voix :

- a- Rapport moral
- b- Rapport financier
- c- Montants des adhésions
- d- Renouvellement des mandats et des entrées des nouveaux candidats du conseil d'administration

PRÉSENTATION, RAPPORT MORAL ET DES ACTIVITES

Mot d'accueil du directeur, Sébastien JOCQUEVIEL, en présentant le format de l'assemblée générale.

Rapport moral

Présenté et lu par la présidente, Christelle DECOUFLET.

Sébastien JOCQUEVIEL dit un proverbe « il faut tout un village pour éduquer un enfant ».

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITES

Houaiba MOUSSAOUI indique que le nombre d'adhérents est en hausse : **550** adhérents pour la saison 2024/2025. Une hausse de 12%. 41,5% des hommes et 58,5% des femmes.

Des activités en forte progression : le badminton (+25,7%), le cardio (+42,1%), le yoga (+46,2%), escalade adultes (+44,44%).

Stages proposés : escalade parents enfants et sortie manga. Organisation d'une exposition des adhérents de l'atelier photo.

La MJC est adhérente à UFOLEP pour la section badminton avec 4 équipes.

Présentation de la CASA par Angélique SORIANO et les jeunes, 53 adhérents inscrits en 2024 contre 41 en 2023. Au programme, activités culturelles (cinéma, soirées à thème, musées). Organisation de séjours, projets citoyens (interventions dans les EHPAD).

Le Moulin à Jeux et la ludothèque : différentes actions réalisées en 2024 (aménagement du Moulin à Jeux, rédaction d'un règlement intérieur propre à la ludothèque, organisation du festival Givors en Jeu...). Recrutement d'un professionnel à temps plein. Animations aux écoles et EHPAD, accueil du RAM. Tous les 1^{ers} vendredis du mois ont lieu des soirées jeux, de plus en plus de personnes viennent jouer, ambiance familiale.

Intervention de Gaëlle DIJON, médiatrice socio-culturelle, a pris ses fonctions en janvier 2025. 95 personnes inscrites. Au programme des activités familiales, ateliers culinaires... Participation aux quartiers d'été. Elle s'occupe de la « culture » au sein de la MJC : fête des cultures, cafés concert, soirée stand up...

Représentation de COMEDI à la MJC, organisé par Quentin LACOSTE, 80 jeunes de 10 à 18 ans pendant 4 jours, sur le thème des « vêtements ».

Nos deux importantes manifestations avec Givors en Jeu 11^{ème} édition, 1125 entrées, 80 bénévoles, 1993€ de bénéfice. Soutien du Crédit Mutuel et de la Métropole. Foire à la Paperasse, c'est important financièrement pour la MJC. Gros travail de communication par Houaiba MOUSSAOUI. Pour 2025, ce sera sur le thème de la généalogie.

RAPPORT FINANCIER

Présentation synthétique par Sema, comptable depuis septembre 2024 et Sébastien JOCQUEVIEL, directeur. Sema a fait gros travail sur ce bilan financier pour une première expérience dans l'associatif.

L'exercice 2024 se clôture avec un **résultat déficitaire de – 10 953 €**, dû à l'absence de la subvention de la CAF pour le secteur jeunesse, perte de financement de 10 000 € et la hausse des charges sociales.

208 153 € ont été versées pour les subventions.

C'est la première année que nous avons fait appel à une commissaire aux comptes, Madame DE CAROLIS.

Un excédent concernant les activités de 8 363,17 €. Peu d'activités déficitaires.

Monsieur JOCQUEVIEL indique que la MJC a fait une demande de Prestation Service Ordinaire (PSO).

Rapport de Madame DE CAROLIS (non voté à l'AG), commissaire aux comptes, indique qu'un audit a été effectué. Les éléments fournis par la MJC sont satisfaisants. Pas d'observations à formuler concernant les comptes. Elle indique que la mairie est très engagée.

L'ensemble des adhérents ont pris connaissance du résultat de l'exercice qui indiquait ce déficit.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

ADHESIONS

Pas d'augmentation concernant les adhésions pour l'année 2025/2026, soit :

- Enfants – de 16 ans : 10€
- Adultes : 17€
- Famille : 30€
- Collectivités : 35€

Les adhésions sont approuvées à l'unanimité.

Mouvements du Conseil d'Administration

1 nouvelle candidature pour intégrer le conseil d'administration :

- Anthony DEFLACIEUX : **vote à bulletin secret : 20 POUR 2 CONTRE 4 ABSTENTION**

6 membres sortants et renouvellement des mandats de :

- Martine VIZIOLI : **voté à l'unanimité**
- Amina CHALABI : **voté à l'unanimité**
- Régis VINCENT : **voté à l'unanimité**
- Nicolas DECOUFLET : **voté à l'unanimité**
- Quentin LACOSTE : **voté à l'unanimité**
- Florent KRIN : **voté à l'unanimité**

Fin de l'assemblée générale à 21h30.

Présidente

Christelle DECOUFLET



Directeur

Sébastien JOCQUEVIEL



Secrétaire

Nadège MATHEY



